



Appel de Bâle contre le génie génétique

Lettre circulaire 1/2010

Appel de Bâle contre le génie génétique

Case Postale 205

4013 Bâle

Point de vue

Comme en automne 2004, lors de la votation sur la loi relative à la recherche sur les cellules souches, nous croulons presque sous les demandes de renseignements ; à l'époque cela découlait naturellement du fait que l'Appel de Bâle avait lancé le référendum contre cette loi controversée. Il en va de même cette fois : l'article constitutionnel relatif à la recherche sur l'être humain beaucoup le grand public ; chaque jour, nous devons répondre à des demandes de renseignements de journalistes concernant le non concernant les recherches au profit de tiers exécutées sur des personnes incapables de discernement. Mais il existe tout de même une importante différence entre les deux situations. Contrairement à la recherche sur les embryons surnuméraires, le sujet actuel n'a jamais fait l'objet d'un débat public en Suisse. Et il ne sera pas possible de pallier à cet état de fait durant les quelques semaines qui nous séparent de la votation. Cela explique la mollesse des médias sur le sujet ; les partis ont déjà défini leur position. Et c'est en se basant sur une information insuffisante ou sans information du tout que de nombreux citoyens se rendront aux urnes le 7 mars. En disant oui, ils donneraient carte blanche à la recherche, qui pourrait ainsi ignorer les droits et les besoins des enfants, des déments, des victimes de la maladie d'Alzheimer ou d'autres. Nous devons empêcher cela. Merci pour votre soutien!

Pascale Steck, Biologiste, Secrétaire générale de l'Appel de Bâle contre le génie génétique

La recherche au profit de tiers va passer en votation

Le nouvel article constitutionnel exigera de la Confédération une loi relative à la recherche sur l'être humain. La loi (loi relative à la recherche sur l'être humain, LRH) est actuellement déjà devant le Parlement, mais les débats ne débiteront probablement que lorsque l'article constitutionnel aura été approuvé par le peuple. Etonnamment, les partis hésitent nettement à combattre l'article 118b, qui doit légitimer les recherches au profit de tiers pratiquées sur des personnes incapables de discernement. Un comité pour le OUI a été mis sur pied avec le soutien PRD, du PS, PBD (parti bourgeois démocratique suisse), le Parti Vert-libéral (PVL) ainsi que de diverses personnalités de l'UDC. Alors que Les Verts sont d'avis divergent et ont donc opté pour la liberté de vote, le PDC et l'UDC ont clairement opté pour le OUI.

Revirement total sur l'éthique

Ce large soutien est très étonnant, d'autant plus si on se remémore le rapport de consultation relatif à l'article constitutionnel. En effet, le PS et le PDC tout spécialement, mais aussi Les Verts ont à l'époque clairement refusé les recherches au profit de tiers pratiquées sur les enfants, les déments et les malades d'Alzheimer. Il est incompréhensible que les arguments utilisés soient simplement ignorés dans la situation actuelle. Comme tous les autres se veulent gentils, L'Appel de Bâle contre le génie génétique reste le seul organisme qui informe de manière compétente et présente une argumentation crédible contre l'article constitutionnel. On nous demande en outre régulièrement pourquoi une association opposée au génie génétique se préoccupe de recherche sur l'être humain.

L'Appel de Bâle exige une nouvelle éthique

L'article des statuts de l'Appel de Bâle relatif aux objectifs de l'association est clair : « L'association a pour but de contribuer à mettre sur pied un large mouvement d'opposition contre les techniques modernes en biologie, en génétique et en médecine procréative, ainsi que de promotion de la protection de l'être humain, de la nature et de l'environnement. [...] Cela comprend l'élaboration de stratégies politiques, l'information du grand public sur les objectifs de recherche, les développements scientifiques et leurs applications ainsi que sur les alternatives possibles à ces techniques, de même que sur les effets aux plans social et environnemental ; entre aussi et tout particulièrement dans ces objectifs de nourrir le débat sur une nouvelle éthique et d'aider à la réaliser.»

Impressum

Feuille d'information
de l'Appel de Bâle contre le
génie génétique
Case Postale 205
4013 Bâle

Basler Appell gegen
Gentechnologie
Murbacherstrasse 34
Case postale 205
4013 Bâle
(abonnement inclus
dans la cotisation de membre)

Tél. 061 692 01 01
Fax 061 693 20 11
info@baslerappell.ch
www.baslerappell.ch
CCP 40-26264-8

20ème année, no 123
date: 25.2.2010
Publication: 6 x par an

Non à l'article constitutionnel

Compte tenu de ses faibles ressources, l'Appel de Bâle contre le génie génétique renoncera à créer un comité de promotion du NON durant la campagne précédant la votation. Toutefois, nous resterons disponibles pour répondre aux questions, pour organiser des manifestations et élaborer des prises de position – C'est ainsi que nous tenterons de faire barrage à l'adoption de l'article constitutionnel 118b le 7 mars prochain et sinon tout au moins de participer au débat public en faisant connaître un point de vue différent, critique.

Assemblée générale 2010

L'agenda politique est donné: le 7 mars, nous voterons sur l'article constitutionnel relatif à la recherche sur l'être humain ; la loi correspondante est déjà en place, prête à être débattue aux Chambres fédérales. Si le programme de l'Appel de Bâle pour 2010 et ses engagements politiques vous intéressent, et si vous souhaitez savoir comment l'année passée s'est écoulée, participez à notre assemblée générale. Vous y serez les bienvenus. Elle aura lieu:

Le mardi 27 avril 2010, à 19 heures

à notre secrétariat de la Fazit-Werkhalle, Murbacherstrasse 34, Bâle, au premier étage (prendre le tram n° 1 ou 11 au départ de la gare CFF jusqu'à l'arrêt Volaplatz)

Nous nous réjouissons de votre venue mais vous prions, pour des raisons d'organisation de vous annoncer au préalable par téléphone ou par courrier électronique.

Ordre du jour

- Rapport annuel 2009
- Comptes 2009
- Election du comité et de l'organe de révision
- Aperçu des activités 2010
- Divers

Recul des surfaces de culture du maïs Bt en Europe

Actuellement, le maïs Bt de Monsanto (MON810) est la seule variété de PGM utilisé en agriculture dans l'UE. Mais dans presque tous les pays de l'UE, les conditions réglant la coexistence entre cultures OGM et conventionnelles sont plus sévères. En règle générale, les cultivateurs doivent partout respecter des distances minimum par rapport aux cultures conventionnelles et annoncer les surfaces des cultures OGM aux autorités. Ces exigences ont semble-t-il contribué à une diminution des cultures de maïs Bt dans des pays tels la Tchéquie, la Slovaquie et la Roumanie. En France et en Allemagne, la culture du maïs MON810 a été entièrement interdite. Et même l'Espagne, pays qui reste de loin celui qui cultive le plus de maïs Bt, on a cultivé en 2009 dix pour cent de maïs Bt de moins que l'année précédente.

Augmentation drastique du prix des semences transgéniques

Un nouveau rapport de l'US Organic Center, publié en décembre 2009, montre que les semences transgéniques subissent une hausse de prix dramatique. En effet, depuis 2000, celui-ci a augmenté de 2320%. Les paysans désireux d'utiliser cette année du soja transgénique, par exemple le Roundup Ready 2, devront déboursier 42 % de plus qu'en 2009 encore. Et les paysans qui ont décidé de cultiver du maïs ou du coton génétiquement manipulés devront eux aussi payer davantage que leurs collègues utilisant des plantes conventionnelles. Cela n'est pas étonnant dès lors que Monsanto, le leader mondial en matière de semences transgéniques, a prévu une augmentation marquée de son chiffre d'affaires d'ici à 2012.

Expéditrice/Expéditeur

Veillez me faire parvenir :

- ... Ex. Brochure «Laissons tomber les röstis transgéniques!», gratuit
- ... Ex. Brochure «La recherche doit-elle passer avant la dignité humaine ? » (Non à l'adhésion de la Suisse à la convention de bioéthique!), gratuit
- ... Ex. Brochure «Guide des embryons», gratuit
- ... Ex. Brochure «Embryons et cellules souches», gratuit
- Je désire devenir membre de l'Appel de Bâle (100.– par an, revenus modestes 35.–)

Envoyer à
Appel de Bâle
contre le génie génétique
Case postale 205, 4013 Bâle